

Restructuration des Bains-Douches de la Madeleine - Lancement des consultations - Financement de l'opération

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par délibération du 23 juin 2005, le Conseil Municipal avait approuvé le principe de l'opération de restructuration des Bains-Douches de la Madeleine qui ont vocation à devenir un lieu d'animation destiné à tous les habitants et à l'accueil mutualisé des associations du quartier.

Depuis cette date, une équipe de maîtrise d'œuvre, dont le Cabinet Lambolley Architectes Office est le mandataire, a été désignée.

Les études ont été lancées et l'opération est actuellement au stade «PROJET».

Les études d'avant-projet détaillé, approuvées par le comité de pilotage du 22 juin 2006, ont été modifiées suite aux demandes de la DRAC formulées en juillet 2006. Ces modifications ont entraîné des sujétions d'adaptation importantes au niveau du porche existant rue de l'Ecole (issue de secours - «WC public»).

Par ailleurs, le caractère architectural et historique de la construction du bâtiment d'angle des Bains-Douches justifie la prise en compte d'une option mise en lumière de cette façade.

Il est précisé que conformément aux engagements initiaux de la Ville, le conseil de quartier de Battant est associé à cette opération. La dernière réunion de présentation, à laquelle participaient des membres du conseil de quartier et des représentants associatifs date du 5 mai dernier.

Suivant les contraintes techniques décrites et le dossier PROJET présenté en comité de pilotage le 6/10/06, l'opération se décompose comme suit, hors équipements :

Travaux de restructuration (y compris retrait amiante et plomb)	689 100,00 € HT
Travaux de déplacement WC public et adaptation issue de secours	26 485,00 € HT
Mise en lumière façade	8 000,00 € HT
Total travaux bâtiment	723 585,00 € HT
Frais d'études (MOE, BC, SPS...)	105 000,00 € HT
Divers, hausses, aléas...	42 000,00 € HT
Montant total Bâtiment	870 585,00 € HT
<i>Montant Total Bâtiment arrondi à (Valeur septembre 2006)</i>	<i>1 042 000,00 € TTC</i>

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Département du Doubs CITE	250 836,00 €
CAF 30 % sur montant travaux HT	250 836,00 €
SYDED	3 088 €
Ville (y compris la TVA)	537 240,50 €

	1 042 000,00 € TTC

La Ville s'engage à prendre à sa charge les financements non acquis.

Calendrier et avancement de l'opération

- étude d'avant-projet détaillée (APD) validée en juin 2006
- dépôt du permis de construire septembre 2006 - décalage d'un mois environ suite aux discussions menées avec la DRAC pendant l'été
- consultation des entreprises : 3 mois - octobre, novembre, décembre 2006
- réalisation des travaux : 11 mois (préparation chantier incluse) - travaux prévus sur l'année 2007
- réception des travaux décembre 2007 - livraison janvier 2008.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé au Conseil Municipal :

- de prendre acte de l'état d'avancement de l'opération et de son plan de financement prévisionnel,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter la (ou les) participation(s) financière(s) de tous les partenaires susceptibles de soutenir cette opération, notamment du Département du Doubs, de la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs et du SYDED et à inscrire ces subventions en recettes par décision modificative au budget de l'exercice courant à réception des notifications attributives aux chapitres 13.025.1323/1328.5039.33000,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le ou les marchés à intervenir après mise en concurrence.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 6 novembre 2006.